

NOTRE DEMANDE – L'AGRICULTURE ET L'ACCÈS À LA NOURRITURE EN TÊTE DES PRIORITÉS FÉDÉRALES

Le secteur des fruits et légumes frais a besoin d'un soutien fédéral accru pour créer les conditions nécessaires à des activités durables sur les plans environnemental, social et économique au Canada, tout en lui assurant une solide compétitivité à l'échelle internationale.

Nous vous demandons :

- ✓ **de mettre en place une collaboration proactive entre les ministères et les différents ordres de gouvernement afin que la production alimentaire et l'accès à la nourriture occupent une place prioritaire dans la législation, les politiques, les réformes réglementaires et la gestion des situations d'urgence.**

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Nous savons que les Canadiens sont de plus en plus préoccupés par la hausse des coûts des produits essentiels, y compris les fruits et légumes frais. Il est crucial que le gouvernement fédéral mette en œuvre des programmes et des politiques qui répondent aux défis importants qui ont une incidence sur la capacité de production de fruits et légumes frais, comme la disponibilité et les coûts de la main-d'œuvre, les intrants pour la production et le transport.
- Aux États-Unis, les efforts et le financement important liés à la *Loi sur la réduction de l'inflation*, à la réforme du transport maritime, au cadre de transformation du système alimentaire de l'USDA, ainsi qu'à la stratégie nationale sur la faim, la nutrition et la santé offrent des exemples d'actions interdépartementales visant à soutenir le système alimentaire. Le gouvernement fédéral devrait faire preuve d'un leadership équivalent pour garantir un accès ininterrompu aux aliments et biens essentiels pour tous les Canadiens.
- Les organismes de réglementation doivent appliquer de façon uniforme une optique de concurrence et tenir compte du fardeau réglementaire cumulatif pour éviter toute évidence négative imprévue sur la production alimentaire, la sécurité alimentaire et la capacité du secteur à respecter les autres cibles et priorités du gouvernement. Il est important de mobiliser rapidement les intervenants afin de tirer parti de l'expertise du secteur et d'aider le gouvernement à mieux comprendre les répercussions des politiques et de la réglementation proposés.
- Il est largement reconnu que la sécurité alimentaire a des conséquences négatives sur la santé d'une personne, alors que l'augmentation de la consommation de fruits et légumes frais est liée à la réduction des décès attribuables aux maladies chroniques et à un risque réduit de cancers, de maladies cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux. En favorisant l'accès à nos produits nutritifs dans toutes les régions du pays, nous pouvons contribuer considérablement à la santé et au mieux-être de nos collectivités tout en réduisant considérablement les dépenses fédérales en soins de santé.

- Il est important que le gouvernement offre un plus grand soutien pour veiller à ce que les fruits et légumes demeurent accessibles aux Canadiens et pour les aider à remplir la *moitié de leur assiette* de fruits et de légumes, notamment en finançant l'élaboration d'une politique nationale en matière d'alimentation scolaire et d'un programme national de repas scolaires sains.

PRINCIPALES STATISTIQUES

- Plus de 26 % des Canadiens ont réduit leur consommation de fruits et légumes au cours de la dernière année en raison de l'augmentation des prix. (Université de Guelph, 2022)
- Les plus récentes données de Statistique Canada indiquent que près de 80 % des Canadiens âgés de plus de 12 ans mangent moins de cinq portions de fruits et légumes par jour, ce qui génère un fardeau économique estimé à presque 4,4 milliards \$ par année (Statistique Canada, 2022 et *Krueger Report, 2016*). Alors que l'insécurité alimentaire est à la hausse partout au Canada, nous savons que ces données sont vouées à empirer.
- Plus tôt cette année, la Coalition mondiale pour les fruits et légumes frais a publié un rapport qui appelle les décideurs politiques nationaux et internationaux à mettre en œuvre de toute urgence diverses mesures pour garantir l'approvisionnement en fruits et légumes frais abordables pour les consommateurs de partout et assurer la viabilité d'un secteur qui contribue de manière importante aux économies des pays développés et en voie de développement. (*Des chaînes de valeur mondiales pour les fruits et légumes : Un appel à des mesures politiques urgentes*, Coalition mondiale pour les fruits et légumes frais, janvier 2023)

RAPPEL :

Dans le doute, pensez à Établir des liens (pourquoi est-ce important pour VOUS?), à Comparer (que manque-t-il?) et à Résoudre la situation (comment le gouvernement peut-il aider?)

Si un représentant vous pose une question à laquelle vous ne savez pas quoi répondre, n'hésitez pas à dire que l'ACDFL et les PFLC effectueront un suivi.

NOTRE DEMANDE – PROTECTION FINANCIÈRE – PROJET DE LOI C-280

*Nos producteurs et vendeurs de fruits et légumes doivent consentir un investissement initial considérable, en temps et en argent, pour approvisionner les collectivités en aliments sains nutritifs de façon constante, fiable et sécuritaire. **Nous vous demandons :***

- ✓ **de voter en faveur du projet de loi C-280, Loi sur la protection financière pour les producteurs de fruits et légumes frais, afin de soutenir la viabilité à long terme des entreprises canadiennes de fruits et légumes.**

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Le projet de loi C-280 a été unanimement adopté en deuxième lecture et sera maintenant étudié par le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes. Le secteur des fruits et légumes frais est extrêmement reconnaissant du soutien dont ont fait preuve tous les partis jusqu'à maintenant.
- Cette loi importante favorisera la stabilité financière de toutes les composantes de la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes. Le projet de loi C-280 :
 - renforce un secteur dont la chaîne d'approvisionnement procure environ 249 000 emplois au Canada;
 - rend notre système alimentaire plus résilient, fournit une certitude financière pour l'un des secteurs les plus vitaux du Canada et favorise l'accès des Canadiens à des fruits et légumes frais, à des prix abordables;
 - n'exige aucuns frais pour le gouvernement fédéral, puisqu'il ne serait tenu d'assumer aucune responsabilité financière ni de garantir les pertes éventuelles;
 - encourage les États-Unis à rétablir l'accès préférentiel à la protection de la PACA pour les vendeurs de fruits et légumes canadiens.
- Les dispositions existantes de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, comme le « droit de reprise de possession », se sont avérées inefficaces pour les vendeurs de fruits et légumes frais. De nombreuses études, y compris celles menées par la Bibliothèque du Parlement, démontrent que ces dispositions ne fonctionnent pas pour le secteur des fruits et légumes frais en raison de la nature hautement périssable des produits.
- Le projet de loi C-280 protège tous les fournisseurs de la même façon. Le principe de premier arrivé, premier servi ne peut pas s'appliquer; tous les fournisseurs devraient plutôt avoir également accès aux actifs fiduciaires d'une entreprise insolvable, de façon proportionnelle. Encore une fois, une fiducie réputée favoriserait la stabilité financière de toutes les composantes de la chaîne d'approvisionnement et soutiendrait le paiement des fournisseurs, jusqu'aux producteurs.

- L'USDA a confirmé par écrit à de nombreuses reprises aux fonctionnaires canadiens qu'une fiducie réputée permettrait de rétablir le traitement préférentiel en vertu des processus de règlement des différends de la PACA.

PRINCIPALES STATISTIQUES

- Plus tôt ce mois-ci, un groupe de 35 organismes agricoles nationaux et régionaux ont envoyé une [lettre conjointe à tous les députés](#) afin de leur demander de voter en faveur du projet de loi C-280.
- La nécessité d'établir une fiducie réputée à titre d'outil de protection financière efficace pour le secteur des fruits et légumes frais a maintes fois été reconnue par les commissions parlementaires. Au cours des dernières années, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire et le Comité permanent des finances de la Chambre des communes ont recommandé à de nombreuses reprises d'établir une fiducie réputée pour les vendeurs de fruits et légumes.
- En janvier, l'entreprise Lakeside Produce à Leamington, en Ontario, a déclaré faillite alors qu'elle devait près de 188 millions \$ à 300 créanciers. Parmi ces créanciers se trouvent 17 entreprises de fruits et légumes canadiennes dont les créances non garanties s'élèvent à plus de 1,6 million \$, y compris une entreprise serricole dont les créances s'élèvent à plus de 900 000 \$. Quarante-cinq autres entreprises de fruits et légumes en Amérique du Nord attendent également de recevoir plus de 4,8 millions \$. Les répercussions importantes de ce seul exemple démontrent clairement la nécessité d'un outil de protection financière pour protéger ce secteur essentiel et assurer la sécurité alimentaire au Canada.

RAPPEL :

Dans le doute, pensez à Établir des liens (pourquoi est-ce important pour VOUS?), à Comparer (que manque-t-il?) et à Résoudre la situation (comment le gouvernement peut-il aider?)

Si un représentant vous pose une question à laquelle vous ne savez pas quoi répondre, n'hésitez pas à dire que l'ACDFL et les PFLC effectueront un suivi.

NOTRE DEMANDE – MAIN-D'ŒUVRE

Le secteur des fruits et légumes frais a besoin d'un soutien fédéral accru pour créer les conditions nécessaires à des activités durables sur les plans environnemental, social et économique au Canada, tout en lui assurant une solide compétitivité à l'échelle internationale.

Nous vous demandons :

- ✓ **de mettre en place une stratégie nationale sur la main-d'œuvre agricole qui tient compte de la situation actuelle et future de la main-d'œuvre et des compétences recherchées dans toute la chaîne d'approvisionnement alimentaire.**

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA), en partenariat avec Aliments et boissons Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture, s'affaire à créer une feuille de route dans le cadre de son projet financé par le Centre des Compétences futures intitulé « Stratégie nationale de la main-d'œuvre pour l'agriculture et la fabrication d'aliments et de boissons ». Bon nombre d'intervenants agriculteurs participent à cette stratégie, y compris les PFLC. La stratégie et les renseignements générés dans le cadre de ce projet devraient orienter les mesures que prendra le gouvernement pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
- Les pénuries de main-d'œuvre persistantes ont causé des ralentissements de la production et du rendement économique à l'échelle de la chaîne de valeur des fruits et légumes. Même avant la pandémie de COVID-19, la pénurie de main-d'œuvre dans l'horticulture était en voie de devenir une crise. D'ici 2025, il est attendu que le nombre d'emplois à combler atteigne les 46 500, la plus importante pénurie dans le secteur agricole.
- Une stratégie nationale efficace en matière de main-d'œuvre agricole nécessitera une approche globale de la chaîne d'approvisionnement afin de s'assurer que tous les aspects du secteur agricole et agroalimentaire – de la ferme à l'assiette – sont pris en compte et soutenus.
- Le futur secteur des fruits et légumes frais aura besoin d'une main-d'œuvre qui possèdera une vaste gamme de compétences. La stratégie nationale sur la main-d'œuvre agricole devrait soutenir les efforts d'éducation en vue de respecter ces besoins et mieux faire connaître les diverses et importantes possibilités qu'offre notre secteur.

PRINCIPALES STATISTIQUES

- En 2021, le système agricole et agroalimentaire employait 2,1 millions de personnes (1 emploi sur 9 au Canada) et générait 134,9 milliards \$ (environ 6,8 %) du produit intérieur brut (PIB) canadien. Or, comme bon nombre d'autres secteurs de l'économie canadienne, le secteur de l'agriculture est confronté à des pénuries de main-d'œuvre générale et de main-d'œuvre qualifiée chroniques et croissantes.
- Une étude menée par le programme Information sur le marché du travail (IMT) en 2019 a permis de constater que dans le secteur de l'horticulture canadien, 43 % des travailleurs proviennent de l'extérieur du Canada, comparativement à 17 % pour le reste du secteur agricole. En outre, 61 % des producteurs horticoles embauchent des travailleurs étrangers, comparativement à 35 % pour le reste du secteur agricole. (Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, 2019)
- Dans le cadre d'un sondage des membres en octobre 2021, 92 % des agriculteurs ont rapporté une pénurie de main-d'œuvre. Ce chiffre s'élevait à 75 % pour les grossistes, et à 100 % pour les détaillants, avec le plus grand écart rapporté auprès de la main-d'œuvre en entrepôt. Ces pénuries ont été signalées dans les communautés rurales et urbaines. (*Besoins en matière de main-d'œuvre au sein de la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes*, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, 2021)
- Un sondage réalisé en 2021 a révélé que 40 % des employeurs agricoles étaient incapables de pourvoir leurs postes vacants et que les pertes de revenus du secteur directement attribuables aux postes vacants liés à la pandémie s'élevaient à 2,9 milliards \$. Il s'agit d'un manque à gagner presque deux fois plus élevé que celui enregistré en 2014 (1,5 milliard \$). (Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, 2021)

RAPPEL :

Dans le doute, pensez à Établir des liens (pourquoi est-ce important pour VOUS?), à Comparer (que manque-t-il?) et à Résoudre la situation (comment le gouvernement peut-il aider?)

Si un représentant vous pose une question à laquelle vous ne savez pas quoi répondre, n'hésitez pas à dire que l'ACDFL et les PFLC effectueront un suivi.

NOTRE DEMANDE – STRATÉGIE NATIONALE SUR LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Le secteur des fruits et légumes frais a besoin d'un soutien fédéral accru pour créer les conditions nécessaires à des activités durables sur les plans environnemental, social et économique au Canada, tout en lui assurant une solide compétitivité à l'échelle internationale.
Nous vous demandons :

- ✓ **de faire en sorte que la stratégie nationale sur la chaîne d'approvisionnement tienne compte des besoins de la chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes frais et du transport de nos produits extrêmement périssables, afin d'appuyer la sécurité alimentaire et de réduire le gaspillage alimentaire.**

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Nous soutenons l'intention du gouvernement de mettre en œuvre une stratégie nationale sur la chaîne d'approvisionnement et exhortons le gouvernement à accorder la priorité à la mise en œuvre des recommandations présentées dans le rapport du Groupe de travail national sur la chaîne d'approvisionnement, y compris l'établissement d'un bureau sur la chaîne d'approvisionnement pour unifier les activités du gouvernement fédéral, comme annoncé dans le budget fédéral 2023.
- Il est crucial que le gouvernement reconnaisse que dans le secteur des fruits et légumes frais, les augmentations substantielles et cumulatives des coûts et des retards le long de la chaîne d'approvisionnement se compliquent encore davantage du fait de la grande périssabilité de nos produits. Par exemple, les temps d'attente plus longs dans les ports peuvent se traduire par des ventes perdues, entraîner la détérioration des produits et donner lieu à du gaspillage alimentaire.
- La Stratégie nationale sur la chaîne d'approvisionnement devrait engager un financement suffisant et permanent dans les améliorations de l'infrastructure, ce qui comprend les ports canadiens, et réserver un financement pour les projets qui soutiennent les chaînes d'approvisionnement de produits agroalimentaires, y compris les améliorations apportées à l'infrastructure de la chaîne du froid et la capacité de contrôle.
- Pour favoriser la sécurité alimentaire au Canada, le gouvernement du Canada devrait accorder la priorité aux voies prioritaires aux ports d'entrée et élargir les programmes de négociants fiables afin de simplifier davantage la circulation des biens essentiels et périssables à l'intérieur des frontières canadiennes.

- La pandémie, les événements météorologiques extrêmes et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement des trois dernières années ont mis en évidence l'incidence que peuvent avoir ces événements sur la disponibilité des aliments au Canada. La Stratégie nationale sur la chaîne d'approvisionnement devrait fournir des ressources pour que les ministères collaborent de façon proactive avec les autorités portuaires et d'autres intervenants afin de mettre en place un processus officiel visant à favoriser la circulation des aliments et des biens essentiels dans les ports d'entrée du Canada en cas de situations d'urgence ou de perturbations.

PRINCIPALES STATISTIQUES

- La Coalition mondiale pour les fruits et légumes frais estime qu'au cours de la dernière année, le prix d'expédition par conteneur a grimpé de 400 %, tandis que les coûts du transport par camion ont augmenté d'au moins 20 % et ceux du fret aérien de 80 % au niveau mondial (*Des chaînes de valeur mondiales pour les fruits et légumes frais : Un appel à des mesures politiques urgentes*, Coalition mondiale pour les fruits et légumes frais, janvier 2023).

RAPPEL :

Dans le doute, pensez à Établir des liens (pourquoi est-ce important pour VOUS?), à Comparer (que manque-t-il?) et à Résoudre la situation (comment le gouvernement peut-il aider?)

Si un représentant vous pose une question à laquelle vous ne savez pas quoi répondre, n'hésitez pas à dire que l'ACDFL et les PFLC effectueront un suivi.

NOTRE DEMANDE – STRATÉGIE POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

Le secteur des fruits et légumes frais a besoin d'un soutien fédéral accru pour créer les conditions nécessaires à des activités durables sur les plans environnemental, social et économique au Canada, tout en lui assurant une solide compétitivité à l'échelle internationale.

Nous vous demandons :

- ✓ **de consentir des investissements stratégiques dans des outils comme l'Indice national de rendement agroalimentaire, le Centre de la lutte antiparasitaire, la nouvelle Agence canadienne de l'eau et autres, à l'appui d'une stratégie efficace pour une agriculture durable.**

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Le secteur des fruits et légumes frais a fait preuve de leadership dans les domaines de la biodiversité, des émissions de gaz à effet de serre et de la séquestration du carbone, des pertes et du gaspillage alimentaire, de l'énergie renouvelable, de la santé des sols, de la conservation de l'eau et des emballages durables. Les entreprises doivent être reconnues adéquatement pour leurs efforts soutenus en matière de durabilité.
- Le gouvernement et le secteur ont besoin de données plus solides. Le gouvernement doit tirer parti d'outils comme l'indice national de rendement agroalimentaire, qui fournira un point de référence relatif à l'atteinte des objectifs nationaux et internationaux du secteur, qui permettra au Canada de faire preuve de leadership et qui générera de meilleures données pour orienter les politiques connexes, l'innovation et les priorités de recherche.
- Des outils novateurs et un accès aux technologies de rechange sont nécessaires pour aider le secteur des fruits et légumes à prendre des mesures en vue de lutter contre les changements climatiques et de demeurer concurrentiel sur le marché international. L'incapacité d'accroître suffisamment les ressources a réduit de près de moitié la capacité du Centre de la lutte antiparasitaire (CLA) d'effectuer des recherches sur les plus récentes solutions de rechange plus sécuritaires pour les humains et l'environnement que les produits de protection des cultures radiés qui doivent être remplacés de toute urgence.
- L'approvisionnement en eau et l'accès à l'eau sont des enjeux de plus en plus pressants pour les producteurs partout dans le monde. L'Agence canadienne de l'eau doit posséder suffisamment de ressources pour soutenir l'élaboration d'une stratégie à long terme de gestion durable de l'eau pour tous les Canadiens, y compris en désignant une source d'eau sûre pour la production alimentaire.

- Le plus important partenaire commercial du Canada, les États-Unis, a récemment mis en œuvre la *Loi sur la réduction de l'inflation*, qui fournit un financement supplémentaire de 19,5 milliards \$ sur cinq ans aux initiatives d'agriculture climato-résilientes par l'entremise de nombreux programmes de conservation. L'intervention du Canada doit absolument répondre aux besoins d'investissement des entreprises agricoles et alimentaires du Canada afin d'établir un avantage comparatif durable.

PRINCIPALES STATISTIQUES

- Selon le Rapport d'inventaire national, les gaz à effet de serre produits par le secteur agricole du Canada ont augmenté de seulement 0,2 % depuis 2005 ([Environnement et Changement climatique Canada](#), 2023), tandis que les recettes monétaires agricoles totales ont augmenté considérablement, passant de 37 milliards \$ en 2005 à 95 milliards en 2022 ([Statistique Canada](#), 2023) – cela démontre une efficacité du CO₂ incroyable.
- Le financement consenti par le Canada pour la lutte contre les changements climatiques est loin derrière celui des autres marchés : il représente à peine 0,5 % des recettes agricoles, contre 1,7 % aux États-Unis et 1,8 % dans l'Union européenne. ([Banque Royale du Canada](#), 2023)
- Les recherches extrêmement importantes du CLA ont entraîné l'homologation de plus de 2 300 nouvelles utilisations de produits de protection des cultures depuis sa mise sur pied en 2003. Les analyses d'AAC indiquent que les travaux du CLA ont contribué à la prévention de pertes de récoltes de l'ordre de 650 millions \$ à 1 milliard \$ depuis sa mise sur pied. En outre, chaque dollar investi par le gouvernement fédéral dans ce programme présente des retombées nettes de 42 \$ pour la société. (Direction de la recherche et de l'analyse, AAC, 2016)

RAPPEL :

Dans le doute, pensez à Établir des liens (pourquoi est-ce important pour VOUS?), à Comparer (que manque-t-il?) et à Résoudre la situation (comment le gouvernement peut-il aider?)

Si un représentant vous pose une question à laquelle vous ne savez pas quoi répondre, n'hésitez pas à dire que l'ACDFL et les PFLC effectueront un suivi.